



# L'HEURE DU BILAN

**SUD** est un syndicat revendicatif, qui trouve racine dans ses valeurs de **Solidarité** entre les hommes et les femmes qui composent notre société, d'**Unité** dans les luttes et les combats à mener et de **Démocratie**, valeur essentielle à nos yeux pour être digne de représenter nos pairs. Implanté depuis trois ans à Ic-france, **SUD** a incarné un **renouveau** face au seul syndicat historiquement présent dans l'entreprise. Notre différence ? Être **omniprésent sur le terrain**, et à notre poste de travail pour être au plus proche des préoccupations de l'ensemble des salarié-e-s. Ne pas se contenter de dénoncer l'action de la direction ou des autres forces en place, mais **être force de proposition** ! **Argumenter** nos positions pour être en capacité de mieux les **défendre** !

**3 ANS DÉJÀ QUE VOUS NOUS FAÏTES CONFIANCE... ON VOULAIT JUSTE VOUS DIRE :**

**MERCI !**



## Depuis trois ans, **SUD** dresse son bilan

### ○ Côté du comité d'entreprise :

- ✓ A supprimé toutes les conditions d'ancienneté pour toutes et tous les salarié-e-s de l'entreprise pour les activités sociales et culturelles (Billetterie),
- ✓ A été transparent sur les comptes du comité d'entreprise,
- ✓ A continué à vous proposer des sorties, des animations, et a gardé la proximité auprès des salarié-e-s (permanence),
- ✓ A demandé des comptes à la direction sur sa façon de gérer l'entreprise (expertise, etc..) et sur sa politique de l'emploi.

### ○ Côté conditions de travail :

- ✓ A défendu au mieux les conditions de travail sur tous les sites Ic-france :
  - Que les pauses physiologiques soient distinctes des pauses personnelles,
  - **Heure d'embauche** : **SUD** a obtenu une planification plus tôt pour les activités où il était imposé de venir avant son heure d'embauche pour démarrer son poste, marquant la fin du travail dissimulé !
  - **STOP aux restrictions de pause du matin et du soir** sur EDF Part. Une note de service a été

communiquée en début d'année par la direction, afin que tous les salarié-e-s enregistrent leur pause,

- **SUD** a exhorté la direction à trouver le meilleur équilibre entre notre vie privée et notre vie professionnelle à travers des cycles horaires à dimension humaine,
- **SUD** a bataillé ferme afin d'accroître la capacité du réfectoire existant et poursuit toujours son combat pour la création d'un espace de restauration au T2 avec de vraies salles de pauses sur tous les sites,
- **Jours fériés** : Alors que la direction avait avantagé certain-e-s salarié-e-s au détriment d'autres en accordant des jours de repos supplémentaires sur les semaines à jours fériés, **SUD** a obtenu réparation pour les salarié-e-s lésé-e-s,
- **SUD** a obtenu une juste application des notes de service avec un contenu transparent, un débriefing systématique, ainsi que la régularisation des primes erronées. Nous avons également obtenu un renforcement des contrôles pour éviter de nouvelles erreurs.

Enfin, **SUD** s'engage à accompagner et à défendre chaque salarié-e de l'entreprise, sans distinction et s'oppose à toute forme de discrimination.





## Accords d'entreprise

Entre 2014 et 2016, **SUD** n'a connu aucune accalmie face à l'envol explosif avec la dénonciation de sept accords d'entreprise. Fidèle à ses valeurs, **SUD** a invité des salarié-e-s de l'entreprise à participer aux négociations. Un accord aura pu être trouvé sur **le travail de nuit** après consultation des salarié-e-s concerné-e-s. Plus anecdotique est l'accord trouvé sur la **prime de transport**.

En revanche, après consultation de vos avis, nous n'avons pas signé **l'accord sur l'aménagement du temps de travail (ATT)**. **SUD** avait proposé quatre améliorations :

- Une proportion plus raisonnée des JRTTE,
- Privilégier le volontariat pour les heures supplémentaires,
- Mieux cadrer les horaires de journées de travail pour éviter des volumes horaires extrêmes,
- Aménager des temps de pause personnelle et méridienne de façon intelligente.

Si certains syndicats ont signé cet accord, **nous regrettons que la CGT ne nous ait pas suivi dans l'opposition à cet accord, véritable régression sociale...**

Enfin, **SUD** s'est refusé à cautionner la « barbarie financière » voulue par la direction sur le régime de remboursement des frais de santé. Non seulement la direction a cessé de prendre en charge l'intégralité des frais de santé de ses salarié-e-s mais, en plus, elle se refuse à mettre en œuvre tout plan de prévention inhérent aux risques psycho-sociaux dans l'entreprise, ou encore à donner les moyens nécessaires à une véritable amélioration de l'hygiène au sein de l'entreprise. **Cherchez l'erreur !**

Nous avons refusé de nous rendre témoins, voire coupables, du surplus de cotisations pour nos collègues et de participer à la baisse du pouvoir d'achat et à l'incrimination de tous !

Suite à la désertion de l'intersyndicale, **SUD** a appelé à une grève reconductible jusqu'à obtention des revendications portées avec les salariés. Le mouvement perturbe fortement l'activité de l'entreprise et c'est bien là l'essentiel. De son propre aveu, le mouvement irrite la direction... Alors, **on ne lâche rien !**



Dans un contexte rendu très difficile par une direction soucieuse de réduire ses coûts, les délégués du personnel **SUD** ne se découragent pas ! **Ainsi, nous avons œuvré au quotidien afin d'obtenir des améliorations « sensibles » de nos conditions de travail :**

- Allonges sur les marguerites,
- Processus des chaises cassées,
- De nouveaux postes téléphoniques au T2, le réajustement des écrans,
- Demande de bloc surélévation des ordinateurs, et une osmose des écrans d'ordinateurs,
- Rénovation partielle de la climatisation,
- Fournitures, lingettes à disposition des salariés,
- Local de santé créé sur l'@6,
- Mise en place de casiers pour chaque salarié,
- Réalimentation des essuie-mains à l'@5,
- Etc.

## Cassez le monopole,

## L'image des gros syndicats ! Votez **SUD** !

